

Print

NIMBY ou la transformation du reste du monde en décharge

De [Eric De Ruest](#) et [Renaud Duterme](#)

Global Research, juin 20, 2015

Url de l'article:

<http://www.mondialisation.ca/nimby-ou-la-transformation-du-reste-du-monde-en-decharge/5457181>



Ce texte est une version quelque peu modifiée d'un chapitre du livre [La dette cachée de l'économie](#), publiée aux éditions Les Liens qui Libèrent en 2014 et écrit par Eric De Ruest et Renaud Duterme.

Photo : Ian Burt – Rubbish dump /cc

Mondialisation capitaliste oblige, les déchets sont devenus des marchandises (presque) comme les autres. NIMBY est l'acronyme de « Not In My Back Yard », littéralement « Pas dans mon jardin ». Concrètement, il renvoie à l'attitude qui

consiste à refuser diverses nuisances dans son environnement proche. De par son caractère nécessairement productiviste engendrant du gaspillage, le capitalisme ne permet pas une réduction drastique des déchets. La solution est donc de s'en débarrasser au moindre coût possible. Jusque dans les années 1970, les décharges sauvages ont constitué une réponse satisfaisante. Mais, avec la multiplication des scandales sanitaires et écologiques, de nombreux pays du Nord ont mis en place des réglementations toujours plus restrictives concernant l'enfouissement de divers déchets (rejets toxiques, produits en fin de vie...). De ce fait, il est devenu plus intéressant de les exporter. Ainsi, à la fin des années 1980, le commerce international des déchets toxiques représentait plusieurs millions de tonnes par an, essentiellement sous la forme de bateaux-poubelles naviguant des pays riches vers les régions les plus pauvres [\[1\]](#).

«Lawrence Summers : « Je pense que la logique économique, qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles, est imparable. »»

Cette attitude consistant, pour le Nord, à externaliser ou sous-traiter les nuisances bien loin de sa législation et de son opinion publique est tout à fait concomitante à l'idée de dette écologique. Une déclaration de Lawrence Summers, ancien économiste en chef de la Banque mondiale [\[2\]](#), éclaire bien le concept de NIMBY : « Les pays sous-peuplés d'Afrique sont largement sous-pollués. La qualité de l'air y est d'un niveau inutilement élevé par rapport à Los Angeles. Il faut encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés [...] et se préoccuper davantage d'un facteur aggravant les risques d'un cancer de la prostate dans un pays où les gens vivent assez vieux pour avoir cette maladie que dans un autre pays où deux cents enfants sur mille meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Je pense que la logique économique, qui veut que des masses de déchets toxiques soient déversées là où les salaires sont les plus faibles, est imparable. » On va malheureusement constater que de multiples acteurs suivent ce principe à la lettre.

Et voguent les bateaux-poubelles

Un cas d'école pour illustrer le syndrome NIMBY est l'affaire dite du *Probo Koala*. Durant l'été 2006, le navire *Probo Koala*, affrété par l'entreprise transnationale Trafigura (spécialisée dans le courtage pétrolier), déverse quatre cents tonnes de boues toxiques dans dix-sept décharges à ciel ouvert d'Abidjan. La capitale économique de la Côte d'Ivoire n'est que la dernière étape d'un parcours mouvementé au cours duquel Trafigura a tenté à plusieurs reprises – et en vain – de se débarrasser de sa cargaison hautement nocive. À l'origine, le débarquement devait avoir lieu à Amsterdam. Mais la haute toxicité des déchets a conduit la société hollandaise chargée de leur traitement à facturer un supplément de 1 000 euros par tonne collectée au lieu des 30

prévus dans le contrat initial, portant ainsi la facture à un demi-million de dollars. Trafigura a refusé, réembarqué les déchets dans le bateau et, après plusieurs tentatives auprès d'autres pays, finalement accosté en Côte d'Ivoire, où elle a été autorisée à déverser son chargement néfaste [3]. Les chiffres donnent une idée de l'ampleur du désastre : 17 morts et plus de 100 000 personnes intoxiquées [4]. Les conséquences sanitaires et écologiques seront désastreuses et immédiates : symptômes de nausée, réactions cutanées et saignements du nez chez des dizaines de milliers de personnes ; émanations de gaz toxiques dans le district d'Abidjan ; contamination de la nappe phréatique... Et les effets risquent de se faire sentir pendant plusieurs années encore. Certains spécialistes de la santé mettent en garde contre des risques de malformation ou d'avortement spontané.

Une logique similaire était à l'œuvre dans la décision française de faire démanteler le porte-avions *Clemenceau*, bourré d'amiante, à Alang, en Inde. Fort heureusement, notamment grâce à la mobilisation d'ONG (Greenpeace en particulier), la Cour suprême indienne a émis un avis négatif et interdit au bâtiment de pénétrer dans les eaux nationales. Après moult rebondissements et actions des mouvements sociaux, il a finalement été démantelé en Europe [5]. Ce cas n'est malheureusement pas la norme, l'Inde étant le leader mondial de la démolition des paquebots. Pour l'année 2011, ce pays a démonté 45 % de l'ensemble des navires arrivés en fin de course ; le Bangladesh et la Chine le suivent avec chacun 14 % des démantèlements de navires sur leur territoire. Ces trois pays se chargent donc de la démolition de près des trois quarts des bateaux, alors que plus d'un tiers de ces derniers sont construits en Europe [6]. La division internationale du travail est également opérationnelle dans le traitement des déchets.

Le Sud, dépotoir du Nord ?

La théorie des avantages comparatifs stipule que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il aurait l'avantage naturel le plus grand. On peut élargir cette idée au traitement des déchets dangereux. De par leur main d'œuvre sous-payée et leur faible réglementation, certaines régions sont devenues idéales pour l'accueil de résidus divers. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), se débarrasser d'un déchet toxique ne coûterait que 2,50 dollars la tonne en Afrique contre 250 en Europe [7]. Si, officiellement, les déchets sont exportés vers les continents les plus pauvres pour y être recyclés, la réalité est toute autre : les appareils sont démontés par des ouvriers travaillant sans aucune protection dans le but d'en extraire l'or, l'argent et le cuivre, avec tous les risques sanitaires que cela comporte. Les éléments sans « valeur » tels que le plastique ou les batteries finissent dans la nature. Le problème des déchets électroniques est emblématique des dérives du système, plus ou moins légal mais toujours aux antipodes d'une indispensable éthique. En raison de la faible durée de vie des objets de cette nature, les résidus sont considérables. L'obsolescence rapide incite au renouvellement constant des produits et le gaspillage est énorme. Une poignée de pays du tiers-monde se sont *de facto* « spécialisés » dans le traitement des déchets électroniques, majoritairement en provenance des pays riches. Ainsi, le Nigeria accueillerait chaque mois quelque 500 000 ordinateurs, dont une bonne partie sont défectueux ou à jeter [8].

Certaines régions chinoises se sont métamorphosées en véritables dépotoirs. C'est le cas de Guiyu, petit village côtier devenu une décharge. Des milliers d'habitants (hommes, femmes et enfants) sont chargés d'extraire des appareils en fin de vie tout ce qui peut être réutilisé. Dépourvus de protection contre les gaz toxiques émis, ils subissent de plein fouet les conséquences sanitaires et écologiques de ce scandale. La rivière est contaminée par de grandes quantités d'acide, et l'Organisation mondiale de la santé a relevé des taux anormalement élevés de plomb chez près de 80 % des enfants [9]. Scènes semblables au Ghana, où de vieux ordinateurs et de vieux téléviseurs en provenance d'Europe finissent dans des décharges à ciel ouvert. Des enfants y trient et récoltent le cuivre et l'aluminium, avant de les brûler. Toujours selon le PNUE, 70 % des importations de matériel électronique du pays sont usagées. Accra, la capitale, accueille chaque semaine entre deux cents et trois cents conteneurs remplis de matériel électronique [10]. Des quartiers entiers sont transformés en « braderies d'électroménager à ciel ouvert » [11] où se mêlent divers trafics de substances revendables, telles que le cuivre ou l'étain. Ici encore, les conséquences sont dramatiques : paysages décomposés, air irrespirable, symptômes chroniques tels que les crachats de sang,

maux de tête, problèmes respiratoires et digestifs, maladies cutanées... [\[12\]](#)

Les matériaux reviennent ainsi en Afrique « pour y être enterrés à peu près comme ils avaient été extraits, dans la misère et la douleur »

Ces quelques exemples illustrent bien la dimension Nord- Sud du problème. Selon l'ONG Toxics Link, 70 % des déchets électroniques mis en décharge à Dehli proviennent des pays industrialisés. Selon une autre source, 80 % des appareils collectés en fin de recyclage en Amérique du Nord sont exportés vers l'Asie [\[13\]](#). Tout cela constitue un « transfert net de pollution » [\[14\]](#) du Premier Monde vers les pays du Sud. Même si l'explosion de la consommation en Chine a fait passer ce pays au rang de deuxième pollueur électronique après les États-Unis [\[15\]](#), une étude récente montre que le Royaume- Uni, la France et l'Allemagne sont les trois pays exportant le plus d'équipements électroniques usagés vers l'Afrique [\[16\]](#). Le système, en plus d'être injuste, est donc absurde : des pays pauvres fournissent des matières premières ou fabriquent des objets de consommation pour le compte d'une poignée de multinationales et des pays du Centre, lesquels leur renvoient ces mêmes objets une fois « périmés » afin qu'ils soient démantelés. Les matériaux reviennent ainsi en Afrique « pour y être enterrés à peu près comme ils avaient été extraits, dans la misère et la douleur » [\[17\]](#). Voilà qui doit donner le sourire à Lawrence Summers et aux divers acteurs locaux qui profitent du système, par ailleurs gangrené par la corruption.

La législation : existante mais insuffisante

Bien que la loi proscrive l'exportation des appareils usagés vers les continents les plus pauvres, elle est souvent détournée, notamment au prétexte que les appareils concernés peuvent encore être utilisés – ce que la réalité contredit, puisque seule une infime partie des ordinateurs et autres produits informatiques débarqués sous ces latitudes est encore en état de marche. Signée en 1989, après que des fûts toxiques évacués à la suite de l'explosion de l'usine chimique Seveso se furent égarés [\[18\]](#), la convention de Bâle, quant à elle, interdit expressément l'exportation de déchets dangereux, en particulier vers les pays en développement [\[19\]](#). Malgré tout, depuis son entrée en vigueur, les mouvements transfrontaliers de ce type de déchets n'ont pas diminué, bien au contraire. Le trafic des déchets les plus dangereux est en effet devenu une activité très lucrative qui intéresse de plus en plus toutes sortes de réseaux mafieux en lien direct avec divers industriels, lesquels sont embarrassés par un traitement toujours plus coûteux.

D'Haïti au Mozambique en passant par la Somalie, les pays les plus misérables économiquement, à cause du désordre organisationnel qui les caractérise et de la faiblesse de leurs institutions, sont les plus propices à l'accueil chaotique de ces ordures. Cela, bien sûr, au détriment des populations locales. En Somalie, la déliquescence de l'État entraîne une absence totale de réglementation et de surveillance des mers. Si cette situation est propice à l'essor de la piraterie moderne, largement médiatisé, elle l'est aussi au déversement de produits toxiques par des navires étrangers (majoritairement européens) dans les eaux territoriales, avec pour corollaire diverses maladies et des malformations congénitales touchant les populations locales, mais aussi l'éradication des stocks de poissons, la pollution des eaux... Par ailleurs, il existe de fortes présomptions selon lesquelles une frange des autorités somaliennes participerait à un véritable réseau mafieux de trafic de déchets en provenance d'Italie. Ces déchets, dont une partie serait radioactive, auraient été enfouis dans le sous-sol somalien à l'insu des populations [\[20\]](#). Les dessous-de-table sont donc partie intégrante de ce type de réseau écologiquement et socialement désastreux. La législation doit être renforcée, mais force est de reconnaître que les politiques néolibérales de libre-échange encouragent ces pratiques scandaleuses. Ainsi, la signature d'un accord de libre-échange avec les Philippines aurait permis au Japon d'exporter chez son voisin des déchets dangereux, et ce avec l'aval des autorités de l'archipel [\[21\]](#).

La délocalisation des nuisances

Plus généralement, l'ouverture des frontières a permis à de nombreuses entreprises de délocaliser leurs activités polluantes dans le Sud, contournant ainsi toute législation environnementale un tant soit peu contraignante. Depuis les années 1990, c'est dans le secteur

des pesticides que cette pratique s'est le plus développée : l'implantation d'usines dans des pays du tiers-monde permet de rendre ces derniers « responsables » des déchets produits. Il faut souligner que ce transfert de nuisances est tout à fait légal et s'inscrit notamment dans le cadre de programmes régionaux ou nationaux de développement agricole [22], comme le rappelle Aurélien Bernier : « De la même manière qu'il met en concurrence les régimes sociaux et fiscaux, le libre-échange met en concurrence les normes écologiques et permet d'éviter des mesures contraignantes de protection de l'environnement que les États seraient tentés d'imposer pour limiter des pollutions de plus en plus préoccupantes. »

Ce phénomène doit nous interpeller, car il permet aux pays dits industrialisés de passer outre leurs engagements en matière de pollution, car « les émissions transférées dans les pays du Sud par le biais des délocalisations industrielles dépassent les réductions accomplies dans les pays du Nord » [23]. Trop souvent, la réalisation d'objectifs environnementaux nationaux se fait donc au détriment d'autres pays. La pollution et les nuisances deviennent (en quelque sorte) exportables. Ainsi, la responsabilité de la Chine dans le réchauffement climatique ne doit pas faire oublier qu'une grande part de sa pollution est causée par la production de biens à destination des économies les plus avancées. Le Japon, qui a fait de la lutte contre la déforestation une priorité, a réussi à reboiser une vaste partie de son territoire en puisant dans les stocks sylvicoles de l'Indonésie [24]. Outre que cette situation est injuste, elle contribue à empêcher toute prise de conscience écologique, puisqu'elle crée un décalage entre le lieu de consommation du bien et la pollution engendrée par sa production et sa destruction.

Rappelons que phénomène doit être lu sous l'angle des relations entre classes sociales plutôt que des relations Nord-Sud. Il n'est pas question de blâmer un pays tout entier pour le comportement irresponsable et criminel de certaines entreprises [25]. Il convient plutôt, d'une part, d'ajouter l'exportation illégale de déchets à la liste des accusations qui pèsent sur les transnationales et, d'autre part, de remettre en cause la logique économique qui veut qu'un pays puisse se spécialiser dans l'accueil de déchets divers au détriment de sa population. Il y a un lien direct entre pauvreté et pollution, puisque, bien souvent, « les riches ont les moyens d'atténuer temporairement certains effets de la pollution : ils boivent de l'eau purifiée, ont accès à des parcs privés, bénéficient d'une collecte d'ordures ménagères efficace. De plus, leur poids politique leur permet d'interdire certaines activités polluantes dans leur environnement immédiat » [26]. Bien qu'elle soit à l'œuvre entre les États, cette façon de faire est également en vigueur à l'intérieur même de nombreux pays. Mike Davis souligne notamment que de nombreuses industries polluantes ont tendance à se localiser dans les quartiers les plus miséreux tels que les bidonvilles, bien à l'abri des zones propres et plus aisées. Parmi les effets de cette pratique figure évidemment la surexposition de populations déjà précaires aux diverses conséquences écologiques et sanitaires de l'industrie. L'exemple de l'explosion de l'usine chimique à Bhopal est éloquent. Plusieurs catastrophes similaires ont eu lieu dans des bidonvilles du tiers-monde : explosion chimique à Bangkok, incendie d'un oléoduc dans une favela de São Paulo, un quartier pauvre de Mexico soufflé par l'explosion d'une usine de gaz liquéfié... [27] On voit bien là qu'il est nécessaire de réduire l'état de pauvreté extrême dans lequel se trouvent de nombreux pays si l'on veut entrer dans une société cohérente du point de vue environnemental.

Sortir de la consommation de masse !

Le caractère global de la crise écologique implique de changer totalement cette façon de faire. La seule direction à prendre doit être celle de la réduction drastique des déchets par le biais d'une baisse de la production. Bien que des progrès soient réalisés chaque jour dans le domaine du recyclage et du traitement des biens usagés, il est illusoire de penser atteindre un taux de récupération de 100 % des composants. De plus, les efforts accomplis sont constamment contrebalancés par l'obsolescence programmée, non seulement technique (appareils conçus pour une durée de vie toujours plus courte), mais aussi psychologique (publicité, création d'effets de mode...). Il est donc impératif de remettre en cause la logique de surconsommation matérielle, de croissance et d'accumulation telle que nous la connaissons. Le système actuel « pousse des travailleurs à produire des choses inutiles pour les vendre à des gens qui n'en ont pas besoin [...] et qui eux-mêmes doivent passer leur vie à produire d'autres choses inutiles (ou nuisibles) pour financer leur consommation » [28]. Si nous continuons dans cette voie, des « solutions » déjà mises en œuvre risquent de s'amplifier, avec des

conséquences imprévisibles. Évoquons l'exportation de déchets vers l'espace, le « recyclage » de déchets en munitions, notamment dans les tristement célèbres bombes à uranium appauvri, ou encore l'enfouissement des déchets nucléaires, qui s'oppose à toute vision de long terme. Contrairement à une idée reçue, une telle rupture ne se traduira pas par une baisse du niveau de vie. Le démantèlement de l'industrie de l'armement, la construction d'objets de consommation plus solides ou la diminution de la publicité dans les lieux publics ne sont en aucun cas synonyme de régression sociale, au contraire. Plusieurs mesures peuvent être mises en place prioritairement, si tant est qu'il en existe la volonté politique, portée par un engouement populaire :

–* identifier les responsables des nombreuses atteintes à l'environnement et aux populations portées par le commerce international et le libre-échange ;

- remettre en cause la logique d'ouverture totale des marchés, qui pénalise les pays pour leurs engagements en matière de protection environnementale et sociale ;
- envisager la possibilité de réparations aux populations et aux régions victimes de cette logique, de façon à dissuader ce type de comportements ;
- faire pression sur les politiques nationales afin d'améliorer et de contrôler efficacement le traitement des déchets par les entreprises présentes sur le territoire ;
- faire pression sur les autorités transfrontalières (telles que l'UE) afin qu'elles contrôlent efficacement les transferts de déchets vers des pays tiers ;
- responsabiliser les consommateurs au sujet des effets écologiques et sociaux de la surconsommation ;
- limiter la publicité dans l'espace public ;
- intégrer le coût environnemental dans les critères de qualité des produits.

En outre, toute solution véritablement efficace implique de remettre en cause les principes mêmes de l'économie capitaliste. La recherche de profit ainsi que les impératifs de concurrence constituent précisément les causes de l'obsolescence matérielle, source de gaspillages incommensurables. Or les nuisances, toujours plus importantes, en viennent à se généraliser sur toute la planète. Les questions du climat, de la biodiversité et des pollutions sont globales.

L'appât du gain nous a conduits si loin dans la destruction qu'il devient impossible de délocaliser les nuisances.

Eric De Ruest

Renaud Duterme

Notes

[1] John R. McNeill, *Du nouveau sous le soleil, une histoire de l'environnement mondial au XXe siècle*, Paris, Champ Vallon, 2010.

[2] Il n'est pas inutile de développer brièvement le pedigree de Larry Summers : membre du Parti démocrate et néolibéral convaincu, il fit partie des conseillers économiques de Ronald Reagan, avant de devenir économiste en chef de la Banque mondiale. Par la suite, il décrocha notamment la présidence de l'université Harvard, avant d'être contraint à démissionner à la suite d'une déclaration dans laquelle il se demandait si les femmes n'étaient pas intrinsèquement moins douées que les hommes. Summers fut encore pendant quelque temps l'un des conseillers économiques du président Obama, avant de retourner donner des cours à Harvard.

[3] FIDH, « L'affaire du "Probo Koala" ou la catastrophe du déversement des déchets toxiques en Côte d'Ivoire », avril 2011. Ce document retrace en détail le parcours du navire.

[4] Ibid.

[5] <http://www.netmarine.net/bat/porteavi/clem/departoulon.htm>.

[6] Chiffres tirés du bulletin d'information et d'analyses sur la démolition de navires, établi par l'association écologiste Robin des bois, 2011, http://www.robindesbois.org/dossiers/demolition_des_navires/a_la_casse_2011.pdf.

[7] Cité in FIDH, « L'affaire du "Probo Koala" ou la catastrophe du déversement des déchets toxiques en Côte d'Ivoire », *op. cit.*

[8] *GEO*, octobre 2012.

[9] *Les Déchets et la Mondialisation des déchets électroniques vers l'Asie*, mémoire soutenu à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, 2008.

[10] Christophe Boltanski, *Les Minerais de sang*, Paris, Grasset, 2012, p. 325.

[11] *Ibid.*, p. 322.

[12] *Ibid.*, p. 331, et *GEO*, octobre 2012.

[13] *Les Déchets et la Mondialisation des déchets électroniques vers l'Asie*, *op. cit.*

[14] L'expression est de Jared Diamond.

[15] Bien que, rapporté au nombre d'habitants, un Chinois moyen consomme nettement moins qu'un habitant du Premier Monde.

[16] <http://www.unep.org/>.

[17] Christophe Boltanski, *Les Minerais de sang*, *op. cit.* p. 335.

[18] Aurélien Bernier, *Comment la mondialisation a tué l'écologie*, Paris, Mille et une nuits, 2012, p. 110-111.

[19] <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ...> Il est intéressant de noter que, sur 166 États signataires, les États-Unis, l'Afghanistan et Haïti ont refusé de ratifier le texte.

[20] Voir le reportage de Paul Moreira, *Toxic Somalia*, 2011.

[21] « Les Philippines, dépotoir du Japon », *Libération*, 23 décembre 2006.

[22] CETIM, « Les transferts transfrontaliers de déchets toxiques et leur impact sur les droits humains », *Les Cahiers du CETIM*, mai 2009.

[23] Aurélien Bernier, *Comment la mondialisation a tué l'écologie*, *op.cit.*, p. 162.

[24] John R. McNeill, *Du nouveau sous le soleil*, *op. cit.*, pp. 316-317.

[25] D'autant plus que, rappelons-le, de nombreuses régions du Premier Monde subissent également l'influence de déchets dangereux. Pensons à Naples, où leur traitement est contrôlé par la mafia locale.

[26] Jim Stanford, *Petit Cours d'autodéfense en économie*, Montréal, Lux, 2011, p. 247

[27] Mike Davis, *Le Pire des mondes possibles*, Paris, La découverte, 2010, p. 135-136.

[28] Vincent Liegey, Stéphanie Madelaine, Christophe Ondet, Anne-Isabelle Veillot, *Un projet de décroissance*, Paris, Utopia, 2013, p. 57. Le mal-être au travail est un autre symptôme des travers du système, qui se traduit par une perte de sens pour de nombreux travailleurs.

Auteur



Renaud Duterme est enseignant, actif au sein du CADTM Belgique, il est l'auteur de [Rwanda, une histoire volée](#) , éditions Tribord, 2013 et co-auteur avec Éric De Ruest de [La dette cachée de l'économie](#), Les Liens qui Libèrent, 2014.

Copyright © 2015 Global Research